



Nos garanties de bonne gestion

Gestion des dons, contrôle et transparence

DIOGENES met tout en œuvre pour assurer la bonne gestion de vos dons, sous contrôle du conseil d'administration (CA) et avec la plus grande transparence possible. L'argent récolté est mis à disposition de la réalisation de nos objectifs et des éventuels désirs d'affectation exprimés par le donateur. Nous restons disponibles pour répondre à vos questions à ce sujet.

L'ensemble des dons réalisés pour DIOGENES sont utilisés pour la réalisation de nos missions. Ci-dessous, nos garanties de bonne gestion :

1. **Transparence** : chaque année, les comptes annuels sont déposés à la Banque Nationale de Belgique (BNB). De plus, nous avons le devoir d'informer l'administration (la Commission Communautaire Commune) sur les mécanismes internes de contrôle de gestion.
2. **Triple regard sur les paiements** : notre procédure interne pour les paiements implique trois personnes différentes. Une administratrice du CA approuve le paiement, notre collaborateur administratif et financier l'encode, et notre directeur le signe.
3. **Contrôle externe indépendant** : nos comptes sont contrôlés par un comptable externe, sélectionné selon la procédure des marchés publics (voir ci-dessous).
4. **Contrôles des administrations** : chaque année, nos comptes sont contrôlés par l'administration de la Cocom et de la Région Bruxelles-Capitale.
5. **Comptabilité analytique** : nous tenons une comptabilité analytique, ce qui nous permet d'avoir non seulement une comptabilité globale, mais également une comptabilité par enveloppe de subvention pour un meilleur suivi.
6. **Agrément fiscal** : en 2021, nous avons obtenu l'agrément de déductibilité fiscale de dons suite à un contrôle approfondi de l'inspection des finances (voir [la procédure de demande](#) auprès du SPF finances).
7. **Respect de la [loi relative aux marchés publics](#)** : cette loi se base sur les principes d'égalité, de non-discrimination, de transparence et de proportionnalité. Elle permet également d'éviter les conflits d'intérêt.

Bien entendu, nous restons à votre disposition en cas de question, et vous remercions de tout cœur pour votre générosité !